

			
lire les instructions	charge maxi 150 kg	angle correct de dressage	dresser sur une surface plane
			
ne pas se pencher	s'assurer que le sol est exempt de souillures	dresser sur une surface solide	déployer 1 m au delà du point à atteindre
			
ne pas descendre par le côté	une seule personne par plan de montée (échelle d'appui)	Une seule personne par plan de montée (échelle double)	ne pas utiliser comme passerelle
			
ne pas se tenir debout sur la marche supérieure	examiner les sabots de l'échelle	attention aux risques électriques	monter et descendre face à l'échelle (échelle d'appui)
			
monter ou descendre face à l'échelle (échelles doubles)	s'assurer que l'échelle double est entièrement déployée	fixer la partie inférieure/supérieure de l'échelle	s'assurer que les dispositifs anti-écartement sont en place
			
s'assurer que le parachute est en place	s'assurer que le crochet de sécurité est en place		



INFORMATIONS DESTINEES A L'UTILISATEUR

**richomme
technobois**



ECHELLES NF 093
www.marque-nf.com
LNE
NORME EN 131-1.2.3.

Caractéristiques certifiées :

- résistance mécanique des différents composants
- Sécurité des dispositifs de sécurité et des articulations
- Sécurité des dispositifs d'accrochage

Conforme aux exigences de sécurité : décret 96-333 du 10 avril 1996

Laboratoire National d'Essai
 1 rue Gaston Boissier
 75724 PARIS CEDEX 15

AFNOR
 11 rue Francis de Pressensé
 93571 LA PLAINE ST DENIS Cedex

RICHOMME SA.
 9 rue des Rigondais - 44130 BLAIN - Tel. : 02.40.79.00.64 - Fax : 02.40.79.12.52
 E mail : contact@richomme.fr <http://www.richomme.fr>
 S.A. au capital de 500 000 euros SIRET 382 855 526 00010 - APE 1629 Z

Avant utilisation

1. S'assurer d'une condition physique suffisante pour utiliser une échelle;
2. lors du transport de l'échelle sur les barres de toit d'un véhicule ou dans un camion, l'installation doit être réalisée pour prévenir tout dommage;
3. examiner l'échelle après la livraison et avant la première utilisation pour confirmer le bon état et le fonctionnement correct de toutes ses parties constitutives ;
4. examiner visuellement l'échelle avant chaque utilisation, pour vérifier qu'elle n'est pas endommagée et qu'elle peut être utilisée en toute sécurité ; cet examen doit être réalisé au moins une fois par an;
5. un contrôle périodique régulier est requis pour les utilisateurs professionnels ;
6. vérifier que l'échelle est adaptée au travail ;
7. ne pas utiliser d'échelle endommagée ;
8. éliminer toute souillure de l'échelle, telle que peinture humide, boue, huile ou neige ;
9. avant d'utiliser une échelle dans un cadre professionnel, il convient de procéder à une évaluation des risques en vertu de la législation du pays d'utilisation.

Positionnement et dressage de l'échelle

1. L'échelle doit être dressée aux angles corrects sur un sol plan et stabilisé : pour une échelle d'appui : angle entre 65 et 75° et échelle fixée, pour une échelle double : ouverture complète du produit;
2. les dispositifs de verrouillage doivent être enclenchés.
3. l'échelle ne doit jamais être repositionnée depuis une position en hauteur ;
4. en installant l'échelle, prendre en compte le risque de collision avec l'échelle, par exemple, collision avec des piétons, véhicules ou portes. Sécuriser les portes (mais pas les issues de secours) et fenêtres sur le chantier, si possible ;
5. identifier tout risque électrique sur le chantier, par exemple des lignes aériennes ou autre équipement électrique dénudé;
6. L'échelle doit reposer sur ses sabots.

Utilisation de l'échelle

1. Ne pas dépasser 150 kg ;
2. ne pas tenter d'atteindre un point trop éloigné ; il convient que l'utilisateur ait la taille entre les deux montants de l'échelle et les deux pieds sur la même marche/le même échelon tout au long de sa tâche ;
3. ne pas descendre d'une échelle d'appui à hauteur élevée sans dispositif de sécurité complémentaire (arrimage ou utilisation d'un dispositif de stabilité approprié, par exemple) ;
4. ne pas utiliser une échelle double pour accéder à un autre niveau ;
5. ne pas monter sur le dernier mètre des échelles;
6. il convient d'utiliser les échelles uniquement pour de petits travaux de courte durée ;
7. utiliser des échelles non conductrices pour les travaux devant être réalisés sous tension électrique ;
8. ne pas utiliser l'échelle dehors lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (vent fort, par exemple) ;
9. prendre les précautions nécessaires pour empêcher que des enfants ne jouent sur l'échelle ;
10. monter à l'échelle ou en descendre en lui faisant face ;
11. tenir fermement l'échelle en grimant et en descendant ;
12. ne pas utiliser l'échelle comme un pont ;
13. porter des chaussures appropriées pour monter à l'échelle ;
14. éviter toute contrainte latérale excessive comme utiliser une perceuse dans de la brique et du béton ;
15. ne pas rester trop longtemps sur l'échelle sans observer d'interruptions régulières (la fatigue représente un risque) ;
16. il convient que l'équipement porté lors de l'utilisation d'une échelle soit léger et aisé à manipuler ;
17. éviter les travaux exerçant une charge latérale sur les échelles doubles, par exemple pour percer des matériaux durs (brique, béton, etc.) ;
18. se tenir d'une main à l'échelle pendant l'exécution de la tâche ou, si ce n'est pas possible, prendre d'autres mesures de sécurité.

Réparation, entretien et stockage

1. Les réparations et l'entretien doivent être effectués par le fabricant.
2. L'entretien doit être effectué par une personne compétente.
3. Les échelles doivent être stockées à plat ou fixées au minimum en 3 points, dans un environnement approprié.